

CONSEIL REGIONAL du jeudi 16 juin 2022 à 19 h 30

Procès verbal du Conseil Régional du Comité de l'Adour qui s'est tenu le jeudi 16 juin 2022 à 19 heures 30 à la Maison du Bridge à Sarpourenx, sous la présidence de Bernard COLLET.

Les Clubs étaient représentés par : AIRE SUR ADOUR (CARDONNE), BAYONNE (HARISMENDY), BIARRITZ COTE BASQUE BRIDGE (VERDIER), DAX (MEUNIER), HOSSEGOR (Mme PERE), LESCAR (HOURCADE), LOURDES (BRENAC), MARENSIN (LAVIGNE), MONTARDON (DUFFAU), MONT DE MARSAN (Mme BOUIN), NAY (Mme EUGENIE), OLORON (BRUGIDOU), ORTHEZ (Mme de LAPPARENT), PAU PYRENEES (Mme POLI), SAINT PALAIS (GIRARD), TARBES (Mme DUBOS),

La CRED par Mr MEUNIER.

Le B.E. par Bernard COLLET (Président) - Mme Evelyne SOUDAN (Trésorière) - Mme Dominique BOULIN (Secrétaire)- Jean-Paul HARISMENDY (Vice-président) - Georges BARATS - Jean-Michel BRUGIDOU - Alain VERDIER - Sophie LACARRERE.

Etaient présents également : Brigitte GRACIA (APR), Joueuse 1^{ère} série (Mme BARATS-GANDAR)

Absents ou Excusés :

BE : Jean-Yves PAILLASSA.

Médecin (Mme de BAILLENX),

Joueur 1^{ère} série (Mr BOURDEAU), Joueuse (Mme THOMAS)

Profession juridique (Mr FOURSANS-BOURDETTE).

AS DE LUZ (CLAVE), BAGNERES (Mme MALATY), BIARRITZ LE PELICAN (Mme BARBAROU),

EAUZE (LAMORT), LANNEMEZAN (de SARRAU), VAL D'ADOUR (DUBERTRAND), VIEUX BOUCAU (NOUETTE).

Le Président ouvre la séance.

I. Les Informations Fédérales.

Bernard Collet

Peu d'informations fédérales car le dernier Conseil Fédéral de l'année n'aura lieu que la semaine prochaine.

Les résultats des compétitions internationales : L'équipe de France Dames est en quart de finale.

Fun Bridge annonce qu'ils ont permis de recruter plus de 500 joueurs.

Sur le plan financier, le déficit est de plus d'1,3 millions d'euro cette année.

En remplacement des compétitions « promo », il y aura des challenges trimestriels par 2 et par 4.

La conséquence de cela est que les joueurs « promo » pourront jouer également les compétitions Honneur. Jusqu'à présent il fallait choisir entre promo et honneur.

Le vente des locaux de Saint Cloud est reportée ultérieurement (ou abandonnée). Mais les finances ne sont toujours pas bonnes et les locaux trop grands. La question est en cours d'analyse.

En ce qui concerne le renouvellement des licences, la Fédération aimerait que les joueurs prennent directement leurs licences auprès d'eux, par internet. A charge pour eux de rétrocéder aux comités leurs quote-part. Cela ne convient pas aux comités pour des problèmes évidents de trésorerie.

II. Les licences

Les présidents peuvent constater la situation de leur club sur le tableau qui leur est remis.

Globalement la situation n'est pas bonne par rapport à l'avant Covid, mais nous sommes presque à ce qui avait été prévu.

III. Les tarifs

Les présidents ont reçu avant cette réunion, un tableau des tarifs qui leur sont proposés.

Le changement le plus important est celui de la licence. Nous appliquons l'augmentation demandée par la fédération et ajoutons une augmentation pour le comité. La licence passe à 45 € (au lieu de 40€)

En plus quelques changements, notamment, l'instauration des nouveaux challenge « promo » à 30€ pour les paires et 108 € pour les équipes et le passage de 3 à 2 catégories pour la Coupe de France.

Le Conseil Régional vote à main levée les nouveaux tarifs. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

IV. Les finances.

Evelyne Soudan nous présente la situation au 30 Avril.

Les prévisions sont bien respectées. On devrait finir l'année à l'équilibre à 1.000 € près. Alors que les prévisions faisaient état d'un déficit de plus de 16.000 €.

Le comité a perçu un reliquat de subventions qui ne devrait pas être renouvelé

V. Les Compétitions.

V.1 Les compétitions par paires.

Jean-Paul Harismendy : La baisse globale est de près de 40 par rapport à l'avant-covid. Cette baisse est particulièrement importante en promotion. A un niveau un peu moins élevé en honneur. Même en excellence on constate une diminution.

V.2 Les compétitions par équipes.

Les tableaux présentés aux présidents parlent d'eux-mêmes. La situation n'est pas bonne comme dans tous les comités.

Jean COLIN pense que ce serait bien si les responsables des compétitions des clubs étaient au courant des convocations que reçoivent leurs joueurs. Cela éviterait les problèmes qu'il y a pu avoir cette année.

VI. Le calendrier

Le calendrier remis ce jour est un calendrier provisoire. La Fédération n'a pas encore donné un calendrier définitif. De plus les championnats d'Europe auront lieu en fin d'année, probablement à Strasbourg. Cela entraînera des modifications en fin de période.

VII. La Maison du Bridge

Jean-Paul Harismendy

Pas d'événements nouveaux. L'entrepreneur présenté par Patrick HURAND ne pourra rencontrer Jean-Paul H. et Fernand D. que début juillet. Il sera alors décidé des actions à mener.

VIII. Questions diverses

- Remise des médailles.

Tout d'abord **Bernard C.** félicite **Geneviève et Georges BARATS** pour leur titre de Champion de France Senior Mixte Excellence par 2 et leur remet un cadeau au nom du Comité.

Les diverses médailles du Comité sont remises aux récipiendaires présents ou à leurs Présidents pour remise dans les clubs.

Alain MICHOT et **Jean COLIN**, présents reçoivent la médaille de bronze du Comité.

Suite à un courrier du club d'Hossegor qui a été obligé de mettre les droits d'inscription au festival à 25€, afin de combler un peu les frais d'organisation, le Conseil Régional est amené à donner son accord à une modification du règlement du Challenge de l'Adour. Le Conseil Régional accepte à l'unanimité de mettre que « les droits de table seront compris entre 20 et 25 € » au lieu de 20 et 23 €.

Bernard C. rappelle que le Président du Comité doit être invité aux A.G. annuelles des clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.